



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Nogent-le-Rotrou

Au pied du château Saint-Jean : au XVI^{ème} siècle, les demoiselles d'Armagnac firent construire les 155 marches et le chemin parallèle qui relie le château et le quartier du Pâty. Auparavant, seul un long détour par la rue du château permettait de joindre les deux lieux. Dans ce quartier, autrefois administré par les seigneurs de Nogent, s'élèvent quelques unes des plus anciennes et des plus belles maisons nogentaises.

Saint-Jean-Pierre-Fixte

Dans le centre de ce petit village, la fontaine Saint-Jean est à l'origine d'un pèlerinage. L'église romane, dont le premier étage fut transformée en presbytère au XII^{ème} siècle, est devenue, quelques siècles plus tard, la mairie de la commune jusqu'en 1956.

Souancé-au-Perche

Au cœur du village, l'église Saint-Georges, construite au XVI^{ème} siècle, est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Un panneau peint représentant la crucifixion est classé ; ainsi que les vitraux (XVI^{ème} siècle) relatant la vie de Saint-Georges. Démontés pendant la Révolution, ils ont été replacés dans un certain désordre... Le presbytère, devenu la mairie, fut construit dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle.

Dans la ruelle Saint-Georges, le lavoir se distingue par une remarquable charpente en bois.

Dans la campagne, s'élèvent deux beaux châteaux privés : Montdoucet et la Galaisière.

LOCATION de VTT Office de Tourisme : 02 37 29 68 86



Balisage VTT en marron
(Parc naturel régional du Perche)

Départ et arrivée à Margon

Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.

Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km/heure.



ACCÈS

De Paris, A 11, sortie n° 4 Brou-Nogent, à Luigny, D 955 jusqu'à Nogent-le-Rotrou, puis Margon (20 km) ou D 923 Chartres / Nogent-le-Rotrou

Gare SNCF à Nogent-le-Rotrou : Paris / Montparnasse, direction Le Mans



HÉBERGEMENT / RESTAURATION



Hôtels à Nogent-le-Rotrou

Campings à Nogent-le-Rotrou et Souancé-au-Perche

Meublés et chambres d'hôtes à Nogent-le-Rotrou et villages environnants

Restauration à Nogent-le-Rotrou, Margon et Souancé-au-Perche (ferme-auberge)



CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs.

À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos détrit.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

Informations touristiques

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme - Nogent-le-Rotrou - 02 37 29 68 86

www.ville-nogent-le-rotrou.fr

contact@nogentle-rotrou-tourisme.fr

Pays Perche - La Loupe - 02 37 29 09 29

paysperche.siap@wanadoo.fr

Circuit proposé par l'Union sportive nogentaise, section cyclotourisme / VTT

MARGON

Parc naturel régional du Perche

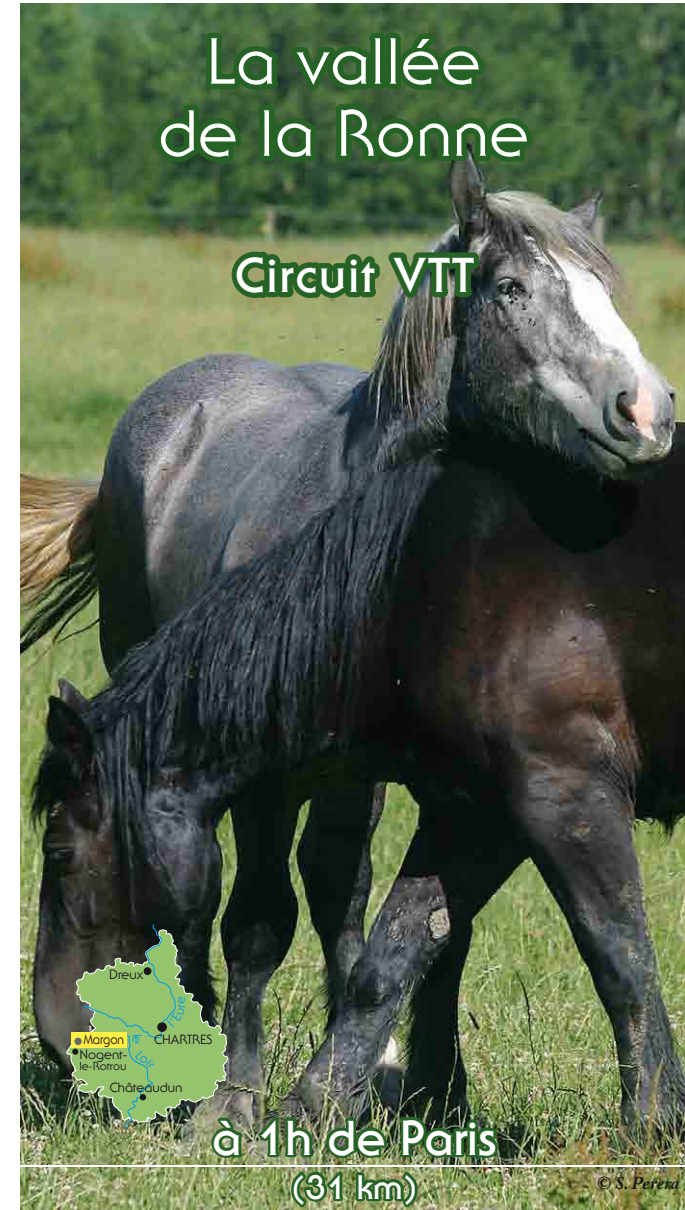


Eure & Loir










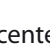
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

La vallée de la Ronne

Circuit VTT



à 1h de Paris
(31 km)



-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Hébergement
-  Restauration
-  Camping
-  À voir
-  Danger
-  Montée
-  Descente



La vallée de la Ronne

Circuit VTT n°9

Margon

 ■ difficile 31 km - 3h55 

Départ : Base de Loisirs de la Borde.

Remonter la route d'accès à la base et tourner à droite. Traverser la première impasse à droite, puis emprunter le chemin entre deux maisons. En bas de la descente, **attention** à la chicane avant de traverser la Cloche sur une passerelle glissante en cas d'humidité. Passer sous le tunnel. À la sortie, tourner à gauche et longer la rivière. Petite montée, passer le pont à droite et traverser avec **prudence** pour descendre les marches et poursuivre le chemin le long de la Cloche.

1 km : Le chemin arrive sur une route que l'on emprunte à droite. Prendre à gauche devant les services techniques, puis à droite de l'auto-école, le chemin qui monte.

1,5 km : Continuer à gauche, puis à droite. On franchit alors l'ancien canal d'Arcisses aujourd'hui à sec. Le chemin continue à monter, encaissé entre les arbres. Au sommet, suivre le chemin goudronné.

2,5 km : À la Cour Brissac, prendre à droite le chemin goudronné.

3 km : Prendre à gauche le chemin conduisant au Bout du Bois. À la fourche de ce lieu-dit, suivre à droite la partie goudronnée qui se poursuit par un chemin dans le Bois des Perchets.

5 km : Prendre le chemin à droite (les circuits n° 2, 5 et 13 continuent tout droit).

5,5 km : **Prudence**. Emprunter la D 922 à gauche sur 100 m et tourner à droite dans le chemin de Gaumert.

6,5 km : Tourner à droite sur la D112¹, puis prendre à droite le chemin des Pantoires.

7 km : Tourner à gauche dans le chemin goudronné qui passe devant la caserne des pompiers. Au Cédez le passage, prendre en face et continuer tout droit à chacun des carrefours. **Emprunter prudemment le passage pour piétons** pour déboucher rue des Porettes.

7,5 km : Tourner dans la route la plus à gauche (le circuit n° 8 continue tout droit).

8 km : Descendre le chemin et traverser le hameau. **Prudence** car le chemin débouche sur la D 955. Au carrefour, à 200 m, prendre le chemin en face.

9,5 km : Le chemin débouche à nouveau sur la D 955 qu'il faut traverser et longer pour tourner à droite vers Montrouset.

10 km : À Saint-Jean-Pierre-Fixte, prendre à gauche entre l'église et la fontaine et tourner à droite après le cimetière. Au niveau du parking, prendre le chemin à gauche. Au sommet de la côte, suivre à gauche la D 137 sur plus de 2 km. Panorama sur la vallée de la Ronne, Montdoucet et la colline de Rougemont, point culminant de l'Eure-et-Loir.

13 km : À la hauteur du chemin des Hérisnières (sur la droite), tourner à gauche dans le premier chemin. Attention à la descente rapide parsemée de quelques gros rochers plats, glissants par temps humide.

14 km : Souancé-au-Perche. Après l'ancienne gare, tourner à gauche dans le premier chemin descendant vers la rivière que l'on traverse par un petit pont. Au lavoir, tourner à droite, puis une deuxième fois à droite pour longer la Ronne. (le passage est impraticable en cas de crue). Remonter sur la route et tourner à gauche. Au carrefour, emprunter à droite la D 9 (route d'Authon), puis à nouveau à droite en direction du camping. Longer le plan d'eau de loisirs et franchir la Ronne (fontaine sur la droite).

15,5 km : (le circuit n° 11 emprunte le même chemin mais à l'envers sur 3 km). Continuer le chemin passant à Montméan. Tourner à droite sur la D 137, puis à gauche sur la D 137¹¹.

18,5 km : (jonction avec le n° 11). Au carrefour après le Petit Bénissier, tourner à droite vers la Chèse et la Haie Godefroy. Attention les terrains alentours sont des territoires de chasse. Passer devant la Haie Godefroy, tourner à droite, puis à gauche.

21,5 km : À l'Aumônerie, continuer en face par la D 137¹⁰. (jonction avec le circuit n° 8 en tournant à gauche au gué de la Jambette à 500 m). Passer le petit ruisseau et prendre le second chemin à gauche. Continuer tout droit, passer la Gevrie, puis tourner à droite. Au carrefour suivant, prendre la petite route à droite jusqu'à Chatillon. Tourner à gauche, puis à droite. À la D 137, prendre à gauche et continuer tout droit.

25,5 km : Entrer dans le bois de Charroyau. Faire attention aux gros cailloux qui parsement le chemin à plusieurs endroits. Avant de sortir du bois, après une courte descente, la source de Charroyau émerge à droite dans un creux du terrain.

27 km : Tourner à droite (le circuit n° 8 part en face) et **traverser prudemment** la déviation. Emprunter la rue de Charroyau en face. Au stop, tourner à gauche dans la rue des Bouchers (avant le feu : lavoir à droite). Continuer tout droit et, au feu suivant, emprunter la rue Mauté Lelasseux. Longer le square avec les deux chiens en bronze (le circuit n° 8 se raccorde par la gauche). Continuer tout droit jusqu'à la place du 11 août. Suivre la rue Tochon et continuer en face au feu dans l'avenue des Prés (le circuit n° 1 arrive par la gauche, rue Saint-Hilaire).

29,5 km : Au feu, tourner à gauche dans l'Avenue de Paris. Au rond point du Leclerc, prendre en face sur 400 m et tourner à gauche avant le feu dans la rue des Lavandières.

30,5 km : Emprunter le tunnel, puis la passerelle pour franchir la Cloche. Remarque le lavoir et faire attention à la chicane. Le chemin alors goudronné monte vers le vieux bourg. Au débouché sur la route, emprunter à gauche la D 918 pour rejoindre la base.

31 km : Arrivée. 